

Manque d'esprit entrepreneurial chez les jeunes chômeurs burundais

@rib News, 12/12/2018 Source Xinhua Burundi : la "mauvaise" conception des projets est le principal obstacle à l'accès au crédit bancaire chez les jeunes chômeurs (expert) La "mauvaise" conception des projets est le principal obstacle à l'accès au crédit bancaire chez les jeunes chômeurs burundais en quête d'activités rémunératrices après leurs études universitaires, a indiqué mercredi à Bujumbura dans un point de presse M. Eugène Hategekimana, expert socio-économiste, en marge d'un atelier organisé par l'ONG burundaise PARCEM (Parole et Action pour le Réveil des Consciences et Changement des Mentalités).

Le taux de chômage pour les jeunes Burundais vivant en milieu urbain est de 65% contre 55% pour ceux vivant en milieu rural, a fait remarquer d'emblée l'expert. "A mon sens, les projets mal conçus dans le temps et dans l'espace par des jeunes entrepreneurs burundais constituent en eux-mêmes une entrave majeure pour l'accès au financement bancaire sous forme de crédits notamment ; d'où la nécessité de renforcer intensément la capacité de ces jeunes pour bien monter de bons projets bancables et rentables", a-t-il précisé. L'expert a également souligné que le chômage touche beaucoup de jeunes burundais qui, par manque de connaissances et d'expérience, ignorent "le moment et l'endroit" d'implantation d'un projet quelconque. "En effet, certains jeunes entrepreneurs acceptent de prendre des crédits bancaires tardivement alors que la période de démarrage des projets pour lesquels les financements ont été sollicités, est déjà écoulée. Il en résulte que de tels fonds obtenus par crédit bancaire, ne vont vraiment servir à quoi que ce soit ; d'où des situations de faillite enregistrées à cause de la mauvaise affectation de l'argent obtenu par voie de crédit bancaire", a-t-il expliqué. Ce manque de responsabilité et d'esprit entrepreneurial de la part des jeunes chômeurs burundais, a-t-il insisté, appelle à un "profond changement" de mentalités de leur part afin que les institutions bancaires puissent avoir confiance en eux. Suite au refus de certaines banques pour financer des projets proposés par des jeunes chômeurs burundais parce que ceux-ci manquent de garanties hypothécaires, M. Hategekimana a recommandé que les pouvoirs publics songent à la mise en place d'un "Fonds National de Garantie" comme formule alternative en guise d'appui aux jeunes qui représentent plus de 60% de la population burundaise. "Mais il est hors de question qu'un tel mécanisme soit perçu comme un Fonds pour garantir les faillites ; d'où la nécessité d'assurer la pérennité d'une bonne attitude pour les projets proposés par les jeunes pour financement bancaire moyennant la mise en place d'une structure de suivi et d'analyse par les institutions bancaires", a-t-il en outre suggéré. Dans le cadre de la résolution de la problématique, l'expert a encouragé les institutions bancaires locales à accorder des "délais de grâce" (par exemple) aux jeunes chômeurs entrepreneurs burundais afin que le commencement du remboursement des crédits contractés concorde avec la période de rentabilité des projets financés. L'expert a recommandé aussi aux institutions bancaires "d'instaurer des taux de crédits préférentiels" pour que ceux-ci soient des facteurs incitatifs pour "booster" le développement économique du Burundi. "Aujourd'hui, je constate que les taux d'intérêt pratiqués par les institutions bancaires sont très élevés et devraient être supplantés par des taux préférentiels. La mise en place du Fonds National de Garantie est l'une des formules pour diminuer ces intérêts bancaires. Nous pensons que des intérêts bancaires oscillant de 5 à 10% pourraient faciliter les jeunes entrepreneurs burundais à rembourser les crédits contractés", a-t-il noté. Il a également signalé qu'à ce jour, les taux d'intérêt pratiqués par les institutions bancaires varient de 19 à 24%, alors que ceux pratiqués par les Institutions de Micro Finance (IMF) tournent autour de 14%.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});